

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
COMMUNE DE FONT-ROME U ODEILLO VIA
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2021**

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN,

Le DIX-HUIT MARS à 18h00,

Le Conseil Municipal de FONT-ROME U ODEILLO VIA, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie sous la présidence de Monsieur Alain LUNEAU, Maire,

Date de la convocation : Vendredi 12 mars 2021.

La séance n'était pas autorisée au public. La retransmission des débats en direct était prévue en suivant le lien internet pour la diffusion en live de ce conseil municipal (<https://www.facebook.com/CommuneFontRomeu>) mais n'a pas pu être suivie par le public en raison de difficultés techniques.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme OMAHSAN Faëza

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 14

Ayant pris part aux délibérations : 16

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ARTIGUES Inès – Mme DELIAS Christine – M. DESCLAUX Fabien – M. DOVAL Loïc – Mme GARRABE-POUGET Jeannine – M. LATUTE Jean-Michel – Mme LEBECQ Michelle – Mme LE TOAN BARES PhongLan – M. LUNEAU Alain – Mme NOLIN Claire – Mme OMAHSAN Faëza – M. PEREZ Julien – Mme PIERA Martine – M. RIFF Michel

ABSENTS EXCUSÉS :

M. BOSSELUT Rodolphe – M. DÉMELIN Jean-Louis – M. PONSAS Serge – Mme LARROZE Rachel –

ABSENTE :

Mme NGUYEN Liliane

AVAIENT PROCURATION :

Mme LE TOAN BARES PhongLan de M. DÉMELIN Jean-Louis.

Mme ARTIGUES Inès de Mme LARROZE Rachel.

Mme ARTIGUES Inès de M. BOSSELUT Rodolphe.

**DEL-2021-023- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE LA REGIE DES TRANSPORTS
URBAINS PUBLICS (Budget 219)**

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la présidence de Monsieur Alain LUNEAU,

Délibérant sur les comptes administratifs de l'exercice 2020 dressés par Monsieur Alain LUNEAU, Maire ;

Après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré pour :

- le Budget de la Régie des Transports Urbains Publics.

Entendu l'exposé de *Monsieur Jean-Michel LATUTE*,

Après en avoir délibéré (*Mr le Maire sortant ayant quitté la salle des débats – s'il est présent*), à l'unanimité des membres présents :

1° Lui donne acte de la présentation faite des comptes administratifs, lesquels peuvent être résumés tels qu'en annexe de la présente;

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan, de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-après :

Libellé	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit €	Recettes ou excédents €	Dépenses ou déficit €	Recettes ou excédents €	Dépenses ou déficit €	Recettes ou excédents €
Résultats reportés		15 075,24			0,00	15 075,24
Opérations de l'exercice 2020	78 766,37	88 724,76			78 766,37	88 724,76
TOTAUX	78 766,37	103 800,00	0,00	0,00	78 766,37	103 800,00
Résultats de clôture 2020		25 033,63	0,00			25 033,63
Restes à réaliser 2020						
TOTAUX CUMULES			0,00	0,00		
RESULTATS DEFINITIFS 2020		25 033,63	0,00			25 033,63

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification

Fait à Font-Romeu – Odeillo – Via,
le 18 mars 2021

Le Maire,
Alain LUNEAU



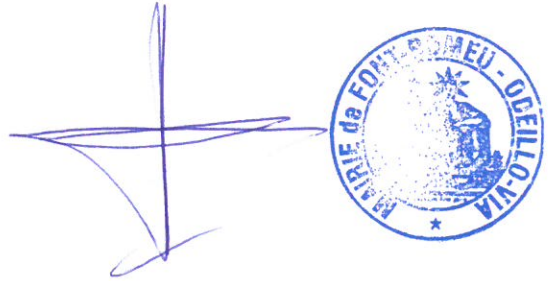
IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 16
 VOTES : 16
 Pour : 16
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 12/03/2021

Présenté par : Le Maire, **Alain LUNEAU**
 A Font-Romeu-Odeillo-Via le : **18/03/2021**
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
 A Font-Romeu-Odeillo-Via, le : **18/03/2021**
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),



ARTIGUES Ines	<i>[Signature]</i>
BOSELUT Rodolphe	<i>[Signature]</i>
DELIAS Christine	<i>[Signature]</i>
DEMELIN Jean-Louis	<i>[Signature]</i>
DESCLAUX Fabien	<i>[Signature]</i>
DOVAL Loïc	<i>[Signature]</i>
GARRABET-POUGET Jeannine	<i>[Signature]</i>
LARROZE Rachel	<i>[Signature]</i>
LATUTE Jean-Michel	<i>[Signature]</i>
LE TOAN BARES Phonglan	<i>[Signature]</i>
LEBECQ Michelle	<i>[Signature]</i>
NGUYEN Liliane	<i>[Signature]</i>
NOLIN Claire	<i>[Signature]</i>
OMAHSAN Faëza	<i>[Signature]</i>
PEREZ Julien	<i>[Signature]</i>
PIERA Martine	<i>[Signature]</i>
PONSA Serge	<i>[Signature]</i>
RIFF Michel	<i>[Signature]</i>

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.